

QUELLES SONT LES
PRINCIPALES MISSIONS DU

DPO?

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre l'organisme qui le mandate en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles et le droit national. A ce titre, les principales missions qu'il doit accomplir sont précisées dans les pages suivantes :

Cartographie des traitements

Schéma d'action de mise en conformité

Gestion des risques

Mise en place de procédures internes

d Documentation de la conformité de la

CARTOGRAPHIE DES TRAITEMENTS

cartographie La des traitements est une opération qui consiste à faire l'état des lieux des traitements existants au sein d'un organisme : par le de cette opération, biais chaque traitement est doté d'une "fiche d'identité" qui permet d'identifier les objectifs poursuivis, les catégories visées, les acteurs concernés ou les flux de données. Elle constitue préalable nécessaire à l'élaboration du registre des traitements

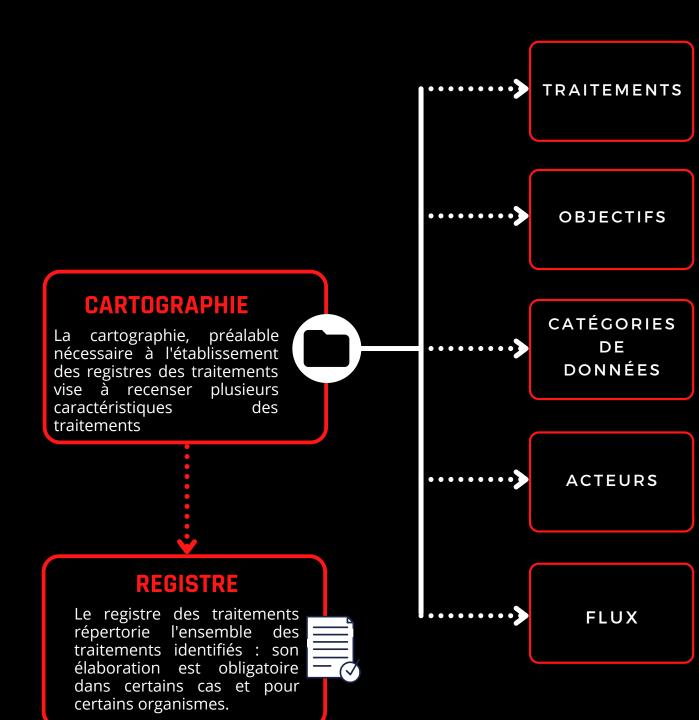


SCHÉMA D'ACTION

La mise en place d'un programme de conformité suit les étapes décrites à droit suite à l'inventaire des données, donc des bases juridiques, le pan vise à permettre **l'élaboration** des mentions d'information ou leur refonte, y compris dans les contrats de sous-traitance, puis à mettre en place des procédures permettant aux personnes d'exercer, concernées effectivement leurs droits. La dernière étape vise quant à elle à faire l'audit des mesures de sécurité permettant d'empêcher ou prévenir toute éventuelle fuite de données.



INVENTAIRE DES DONNÉES

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.



IDENTIFICATION DES BASES JURIDIQUES

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.



MENTIONS D'INFORMATION

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.

SOUS-TRAITANTS

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.





DROITS DES PERSONNES

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.

MESURES DE SÉCURITÉ

Faites la liste de vos objectifs et de vos mesures ici.

GESTION DES RISQUES

L'analyse d'impact vise à construire des traitements de données respectueux de la vie privée et permettant de démontrer la conformité de son traitement au RGPD. Une analyse d'impact est un outil d'évaluation d'impact sur la vie privée. Elle répose sur deux piliers sur les principes et droits fondamentaux non négociales fixés par la loi. Cette gestion des risques sur la vie privée des personnes concernées, qui permet de déterminer les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles.

ANALYSE D'IMPACT SUR LA VIE PRIVÉE

DESCRIPTION DU TRAITEMENT ÉTUDIÉ ET DE SES FINALITÉS

ÉVALUATION DE LA NÉCESSITÉ ET DE LA PROPORTIONNALITÉ DES OPÉRATIONS DE TRAITEMENT AU REGARD DES FINALITÉS

ÉVALUATION DES RISQUES POUR LES DROITS ET LIBERTÉS DES PERSONNES CONCERNÉES ET DES MESURES ENVISAGÉES POUR Y FAIRE FACE

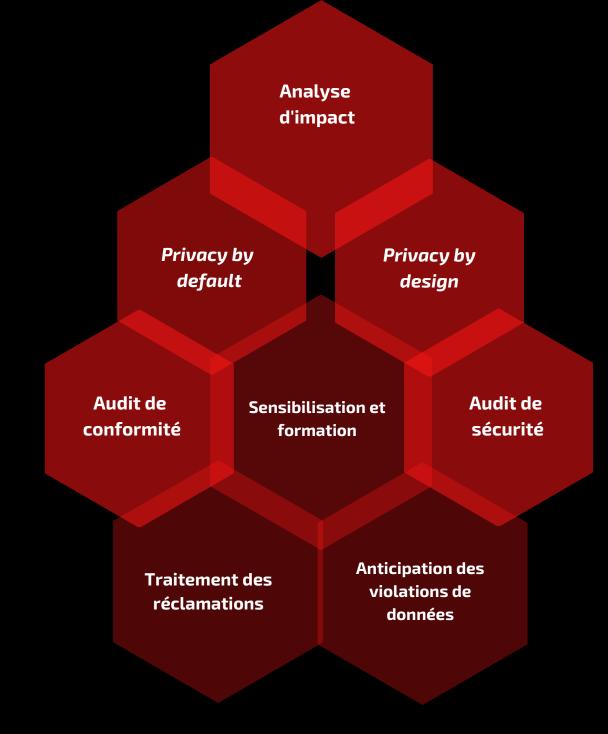
- ÉVALUATION OU NOTATION

- DÉCISION AUTOMATISÉE AVEC EFFET JURIDIQUE OU EFFET SIMILAIRE
- SURVEILLANCE SYSTÉMATIQUE
- DONNÉES SENSIBLES OU À CARACTÈRE HAUTEMENT PERSONNEL
- DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES À GRANDE ÉCHELLE
- CROISEMENT D'ENSEMBLE DE DONNÉES
- DONNÉES CONCERNANT DES PERSONNES VULNÉRABLES
- USAGE INNOVAN OU APPLICATION DE NOUVELLES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
- EXCLUSION OU BÉNÉFICE D'UN DROIT

CAS LÉGAUX

PROCÉDURES INTERNES

L'élaboration de procédures internes vise à prendre en compte le droit lié à la protection des données personnelles dès la conception d'une application ou traitement d'un (pricavy default). Elle permet enfin de traiter les réclamations et les demandes des personnes concernées et d'anticiper les éventuelles violations de données personnelles, tout en sensibilisant le personnel et en organisant la remontée d'informations au plus haut niveau



DOCUMENTATION DE LA CONFORMITÉ

La documentation de la conformité, pour être parfaitement dynamique et complète, doit englober l'ensemble des travaux établis préalablement dans le cadre:

- de la gestion des risques; en comportant les analyses d'impact.
- de la cartographie des traitements, en comportant les registres des traitements,
- du schéma d'action en recensant
 l'ensemble des mentions
 d'information, des contrats de sous-traitance

Documentation de la conformité

Information des personnes

- Mentions d'information
- Modèles de recueil du consentement des personnes
- Les procédures mises en place pour l'exercice des droits

 Registre des traitements

- Analyses d'impact
- Encadrement des transferts

Les contrats, rôles et responsabilités des acteurs

- Contrats avec les sous-traitants
- Procédures internes en cas de violation de données
- Les preuves de consentement des personnes concernées



CONTACT:

contact@mind-data.fr

